DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023

Le 15 Août 2022,

Chèr(e)s Adhérent(e)s, Chères Familles,

Après plusieurs années compliquées à gérer et que nous laissons derrière nous sans **R**egrets, c'est la **R**eprise, la **R**entrée, en d'autres termes, le **R**etour sur les tatamis et les **R**andoris ! Une rentrée que nous mettons donc encore une fois sous le signe du **R**.

Rcomme
emerciements

Comment ne pas remercier tous nos adhérents et pratiquants pour leur support et leur solidarité tout au long de ces saisons. Merci à vous, grands et petits, vous qui ne nous avez jamais laissé tomber et qui, pour plusieurs, participent régulièrement à la vie du club !

Rcomme
enouveau

Depuis sa fondation en 1973, notre club cherche et se bat pour son Dojo à Loriol. Pour ses 50 ans, nous touchons enfin au but et nous sommes très impatients de prendre possession de notre superbe Dojo flambant neuf en ce début de Saison (courant octobre si tout va bien).

Rcomme
echerche

Notre association n'existe que par les bénévoles qui la composent et qui la font vivre pour eux et leurs enfants. Après de longues années de service, certain(e)s nous quittent et notre bureau a un grand besoin de nouvelles énergies. Pratiquants ou parents de pratiquants, faites-vous connaître sans attendre et rejoignez notre joyeuse équipe. Aucun prérequis et aucune expérience nécessaires, juste de la bonne humeur et de la bonne volonté, on s'occupe du reste. Notre A.G. se tiendra en début de saison et nous aurons impérativement besoin de nouveaux membres dans le bureau et d'un nouveau Président pour que l'association continue de fonctionner normalement.

Rcomme
ésistance

Tout augmente et c'est bien souvent les activités sportives et culturelles qui en pâtissent dans les familles. Nous avons fait le choix de résister cette saison et de ne pas augmenter les cotisations (la licence obligatoire de la FFJDA, hors de notre contrôle, a néanmoins augmenté d'un euro comme tous les ans). Nous faisons par ailleurs toujours le maximum pour rendre la discipline accessible à tous les niveaux de revenu (pass'Sport, Top Dep'art, bons CAF et règlement en plusieurs fois) !

Nous restons à votre disposition pour tous les renseignements dont vous aurez besoin.

L'Equipe du Dojo Confluence

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023

COMMENT COMPLÉTER ET QUAND REMETTRE LE DOSSIER

1/ Que doit comporter le dossier ?

- ❑ Fiche d'inscription complétée : page 4
- ❑ Fiche Groupes et Règlement : page 5
- ❑ Autori. Parentale & Attestation mineurs: page 6
- ❑ **Le règlement dans son intégralité**
- ❑ La Licence: page 12
- ❑ Le certificat médical : page 8-11
- ❑ Déclaration sur l'honneur : page 15

2/ Quand et où rapporter le Dossier ?

Le dossier est à remettre (complet uniquement) aux membres du bureau aux journées d'inscription.

Samedi 03/09 : 14h00-17h
Forums des Associations Loriol et Livron (*)

Lundi 26/09 : 18h30-19h30 Dojo Loriol

Lundi 17/10 : 18h30-19h30 Dojo Loriol

Vendredi 30/09 : 18h00-19h30 Dojo Livron

Vendredi 21/10 : 18h00-19h30 Dojo Livron

(*) Retrait possible de dossiers d'inscription imprimés

Vous pouvez aussi envoyer (ou déposer) le dossier complet sous pli à l'adresse postale du Club :
DOJO CONFLUENCE
Maison des Associations A. Rouyer, Place Hannibal - 26270 LORIOL S/ DROME

IMPORTANT !!
Seuls les dossiers remis **complets** seront acceptés, certificat médical ou attestations obligatoires
Les adhérents qui n'ont pas régularisé leur dossier au **21/10/2022** ne pourront plus assister au cours
Pas de Remise de Dossier aux Professeurs - Merci

3/ Comment Réduire le coût de sa cotisation ?

Notre association fait le maximum pour rendre notre activité accessible à tous, à ce titre nous acceptons : Coupons sport - la carte Pass'Sport - Top Dép'art (saison en cours).

Pour pouvoir correctement bénéficier de ces aides, merci de vous retourner vers les organismes les proposant (CAF, Région, CE Société, ANCV...).

Ces réductions représentent un surplus de travail administratif, merci de bien respecter les consignes en nous fournissant rapidement tous les éléments nécessaires dans les temps sous peine de refus.

« Réduction Famille » :Dans un même foyer, le premier adhérent paie son adhésion complètement, les autres membres du foyer bénéficient d'une réduction de 20€ chacun.

4/ Comment obtenir une attestation ou un reçu ?

Nous rappelons qu'une association Loi 1901 ne peut émettre de facture pour le règlement des cotisations mais seulement un « reçu » (attestation). **Chaque adhérent le demandant** se verra remettre une attestation pour le montant de la cotisation réglée. Les demandes sont à envoyer à l'adresse du bureau : bureau@dojo-confluence.org. Aucun duplicata ne sera fourni (merci d'en prendre soin).

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023

HORAIRES DES COURS

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	DIMANCHE
	LORIOL	*LIVRON*	*LORIOL*	*LIVRON*	*Loriol*
17h		**JUDO**		**JUDO**	
		ÉVEIL G04		G09 **DÉBUTANTS**	
		4-5 ans		6-8 ans	
	JUDO	17h00 – 18h00	**JUDO** G07	17h00 - 18h00	
18h	**DÉBUTANTS**		**DÉBUTANTS**		
	6-8 ans	**JUDO** G05	6-8 ans	**JUDO** G10	
	G01 17h30 - 19h00	**ESPOIRS**	17h30 - 19h00	**ESPOIRS**	
		9 – 13 ans		9 – 13 ans	
19h		18h00 - 19h30		18h00 - 19h30	***OPEN DOJO*** 10h00-12h00 **Entraînement Libre** *(Préinscription obligatoire)*
	G02 **JUDO**				
	ESPOIRS		**TAÏSO** G08		
	9 – 13 ans	G06	15-99 ans	G11	
20h	19h00 - 20h30	**JUDO**	19h30 - 20h45	**JUDO**	
		ADOS - ADULTES		**ADOS - ADULTES**	
	TAÏSO G03	14 – 99 ans		14 – 99 ans	
	15-99 ans	19h30 - 21h30		19h30 - 21h30	
21h	20h30 - 21h30				

TARIF DES COURS à l'année

CODES	Activités	Adhésion +	Licence FFJDA (obligatoire)	Lieux
A	Forfait Judo Éveil	132 €	41 € (21€ si né(e) en 2018 ou +)	Livron
B	Forfait Judo Débutants	162 €	41 €	Loriol / Livron
C	Forfait Judo Espoirs - Ados (du groupe Adultes)	172 €	41 €	Loriol / Livron
D	Forfait Judo Adultes	217 €	41 €	Livron uniquement
E	Forfait Judo Étudiants (1 cours/sem)	132 €	41 €	Livron uniquement
F	Forfait Taïso	112 €	41 €	Loriol uniquement

Les forfaits C & D donnent accès à la section Taïso.
Les Forfaits B & C donnent accès aux 3 cours par semaine (Cycle normal de progression – Recommandé par les Professeurs).

Le passeport sportif (12€) est obligatoire pour les compétitions officielles à partir de l'âge de 6 ans. Il est valable plusieurs années.
Télécharger le formulaire de demande sur le site du club ou renseignez-vous auprès des professeurs.

Il est possible de **régler en une, deux, trois ou quatre fois**. Tous les chèques devront être établis et remis lors de l'inscription libellés au nom du **Dojo Confluence** et avec le mois d'encaissement indiqué au dos et nom/prénom de l'adhérent.
(pas plus de 6 mois entre la première et la dernière échéance, pas de chèques antidatés et pas de centimes sur les échéances)

FICHE D'INSCRIPTION

-* Toutes ces informations sont strictement confidentielles et traitées comme telles *-

MERCI D'ÉCRIRE **LISIBLEMENT** – EN MAJUSCULES D'IMPRIMERIE

ADHÉRENT				
NOM			PRÉNOM	
SEXE	**M**	**F**	DATE NAISSANCE	
ADRESSE				
CP		VILLE		
GRADE		N°Licence		
COORDONNÉES				
Fixe Perso			Mobile Perso	
Fixe Pro			Mobile Pro	
Email	*(obligatoire... merci de soigner l'écriture)*			

Coordonnées des Responsables Légaux (obligatoire pour les mineurs)

RESPONSABLE LÉGAL 'A'				
NOM			PRÉNOM	
Renseigner l'adresse uniquement si elle est différente de celle de l'Adhérent				
ADRESSE				
CP		VILLE		
COORDONNÉES				
Fixe Perso			Mobile Perso	
Fixe Pro			Mobile Pro	
Email	*(obligatoire... merci de soigner l'écriture)*			

RESPONSABLE LÉGAL 'B'				
NOM			PRÉNOM	
Renseigner l'adresse uniquement si elle est différente de celle de l'Adhérent				
ADRESSE				
CP		VILLE		
COORDONNÉES				
Fixe Perso			Mobile Perso	
Fixe Pro			Mobile Pro	
Email	*(obligatoire... merci de soigner l'écriture)*			

Dans le mois suivant la remise de votre dossier, vous recevrez des emails
de demande de confirmation pour vos adresses.
Merci de bien répondre à ces emails pour recevoir toutes les infos du club par la suite

Merci de nous indiquer tout changement important survenant en cours d'année

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023

MERCI D'ÉCRIRE **LISIBLEMENT** – EN MAJUSCULES D'IMPRIMERIE

FICHE GROUPES & RÈGLEMENT (suivez les flèches)

Partie à remplir en se référant à la page 3 et l'aide des membres du Bureau en cas de doute...Merci

J'indique mon code tarif (A à F) 1	_____	Montant de l'adhésion (hors licence FFJDA) 2		_____ €
Je choisis mes GROUPES (G01 à G11) 3	G____	G____	G____	G____
RÉDUCTION FAMILLE (-20€) 4		OUI	NON	- _____ €
5 **Coût Adhésion (2 - 4):**				= _____ €
6 Licence FFJDA (obligatoire) *(21€ si né(e) en 2018 ou plus)*				+ 41 € (ou 21€)
7 TOTAL A PAYER (5 + 6) :				_____ €

8 Comment réglez-vous ?

(*chèques établis au nom de « DOJO CONFLUENCE »***)**

Chèque n°1..... €	Pass'Sport/M'RA ..... € (Fournir photocopie carte)
Chèque n°2..... €	Numéro carte _____
Chèque n°3..... €	TopDépart ..... €
Chèque n°4..... €	(Saison en cours uniquement)
Autre ..... €	

9 COMMENT NOUS AIDER TOUT EN RÉDUISANT VOS IMPÔTS ?

Si vous souhaitez nous aider et contribuer à l'équilibre financier du Club, vous pouvez rejoindre le cercle des nos généreux partenaires en faisant un don à l'ordre du DOJO CONFLUENCE. Ces dons permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer. Pour rappel, l'intégralité du budget du club est utilisé pour le fonctionnement de l'association (salaire du professeur et activités du club). Les détails financiers sont exposés en toute transparence lors de chaque A.G. à laquelle il est possible d'assister. Merci de faire un règlement séparé pour les dons et pensez à demander votre attestation	Montant du don _____ €

AUTORISATION PARENTALE - SAISON 2022-2023 (pour les mineurs uniquement)

M., Mme ..... agissant en tant que représentants légaux de l'enfant ..... autorisent celui-ci (celle-ci) à pratiquer l'activité de son choix au sein du Dojo Confluence. Nous déclarons :

- ✓ Avoir pris connaissance des horaires des cours pendant lesquels notre enfant est encadré par l'équipe du Judo Club et couvert par l'assurance de la FFJDA. En dehors de ces horaires, je reconnais que notre enfant est sous notre entière responsabilité.
- ✓ Nous engager à régulariser le dossier d'inscription sous les plus brefs délais et au plus tard le 21/10/2022 sous peine de ne plus pouvoir accéder au cours.
- ✓ Autoriser l'encadrement à prendre toutes décisions utiles en cas d'accident pour l'enfant nommé ci-dessus.

Fait à : _____ Le : _____

Signature Responsable Légal 'A'	Signature Responsable Légal 'B'

MERCI D'ÉCRIRE **LISIBLEMENT** – EN MAJUSCULES D'IMPRIMERIE

ATTESTATION MINEUR - SAISON 2022-2023 (pour les mineurs uniquement)

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame _____

Domicilié(e) à : _____ et Responsable légal de l'enfant :

_____

Né(e) le |__||__| / |__||__| / |__||__||__||__|

Déclare donner mon consentement à tous traitements ou interventions que le médecin chef du service jugerait utile de pratiquer dans l'intérêt du malade, c'est à dire mon fils ou ma fille nommé(e) ci-dessus, en cas d'urgence médicale.

N° S.Sociale : |__||__||__||__||__||__||__||__||__||__||__||__||__||__|clé|__||__|

Mutuelle : _____

N° de téléphone auxquels je peux être joint(e) : _____

Informations particulières utiles (Allergies, diabète, asthme...):

_____

Fait pour servir et valoir ce que de droit :

A _____ Le _____

Signature Responsable Légal 1 précédé de la mention « Lu et Approuvé »	Signature Responsable Légal 2 précédé de la mention « Lu et Approuvé »

CERTIFICAT MÉDICAL 2022-2023

La réglementation concernant les certificats médicaux pour les activités sportives a été « simplifiée » au niveau national. Cette réglementation s'applique à la FFJDA (Fédération Française de Judo). Donc, même si notre association vous recommande fortement le certificat médical annuel, nous accepterons la nouvelle réglementation. Il existe plusieurs cas de figure en fonction de l'âge de l'adhérent et de la date de son dernier certificat médical. On vous explique tout ici :

Pour les adhérents mineurs

1. Remplir le « Questionnaire Médical Mineur » (p.10).

2. Si toutes les réponses sont négatives, nous fournir l'attestation « Prise de Licence Mineurs » (p.11), dans le cas contraire, vous devez nous fournir un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du Judo en compétition de moins de 6 mois.

Pour les adhérents majeurs

1. Si vous êtes nouveau licencié à la FFJDA, vous devez fournir un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du Judo/Taïso en compétition de moins de 6 mois.

2. Si vous êtes licencié à la FFJDA et que vous n'avez pas fourni de certificat médical depuis 2 saisons, vous devez fournir Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du Judo/Taïso en compétition de moins de 6 mois.

3. Si vous n'êtes pas dans les 2 premiers cas de figure, vous devez alors remplir le « Questionnaire QS-SPORT » (p.9). Si toutes les réponses sont négatives, vous devez nous fournir l'attestation « Prise de Licence Majeurs »(p.10), dans le cas contraire, vous devez nous fournir un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du Judo/Taïso en compétition de moins de 6 mois.

Attention

- Les questionnaires santé sont confidentiels (secret médical), il vous revient donc de les conserver.

- Le club n'archive pas les certificats médicaux des années n-1, n-2 ...etc. Il vous revient donc de les conserver (idéalement en les plaçant dans le passeport de Judo).

MERCI D'ÉCRIRE **LISIBLEMENT** – EN MAJUSCULES D'IMPRIMERIE

Questionnaire QS Sport

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc…) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Attestation « Prise de Licence Majeurs »

FF judo

PRISE DE LICENCE
MAJEURS

ATTESTATION QS sport

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]..... ,
*atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du sportif.

Questionnaire Médical Mineur

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération agréée, hors disciplines, à contraintes particulières.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

	Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux garder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
	Tu es : ☐ une fille ☐ un garçon **Ton âge :** ____ **ans**	OUI	NON
L'année dernière	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
	As-tu été opéré(e) ?		
	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
	As-tu arrêté le s port à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Ces 2 dernières semaines	Te sens-tu très fatigué(e) ?		
	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
	Te sens-tu triste ou inquiet ?		
	Pleures-tu plus souvent ?		
	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
	À faire remplir par les parents		
	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Attestation « Prise de Licence Mineurs»

PRISE DE LICENCE
MINEURS

ATTESTATION
QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM].....,

en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM] .....,

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

(arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal.

ASSURANCE

FRANCE JUDO

FORMULAIRE LICENCE FFJDA de la SAISON SPORTIVE **2022- 2023**

JUDO JUJITSU

Prix de la licence : 41 € / 21 € (année de naissance 2018 et après)

DA5020 DOJO CONFLUENCE

Numéro de licence renouvellement ou déjà licencié

Nom :

Prénom

Nom de jeune fille (en cas de changement de situation)

Sexe(F ou M) Date de naissance / / Dojo: A-B-C (à remplir par le club). Si le club à plusieurs dojo, les identifier par une lettre, les listes que vous recevrez seront classées par ordre alphabétique de dojo ainsi que les formulaires de renouvellement de licences.

Code postal

Adresse complète - N° de rue : Nom de rue

Couleur de la ceinture: (BA)Blanche,(BJ)Blanche/Jaune, (JA)Jaune, (JO)Jaune/Orange, (Or)Orange, (OV)Orange/Verte, (VE)Verte,(BE)Bleu,(MA)Marron Date : / / CN : DAN

email

Téléphone portable:

Certificat médical : J'atteste être (ou que mon enfant est) titulaire d'un certificat médical valide établissant l'absence de contre-indication à la pratique :

- 1 du sport ☐ ou Questionnaire (*) ☐
- 2 du sport en compétition ☐ ou Questionnaire (*) ☐
- 3 licencié non pratiquant (exonéré de certificat médical) ☐

(*) Uniquement valable pour les 2 renouvellements suivant la dernière présentation d'un certificat médical et si le demandeur atteste avoir répondu "NON" à l'ensemble des rubriques du questionnaire de santé

- DONNEES PERSONNELLES (RGDP) - Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFJDA. A défaut, votre demande de licence ou renouvellement de licence ne pourra être prise en considération. Vous autorisez expressément la FFJDA à traiter et conserver par informatique les données vous concernant. La FFJDA vous informe qu'elle est susceptible de vous adresser, en tant que licencié, des informations sur les activités et la vie de la fédération et des disciplines fédérales. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant auprès du service licences de la FFJDA licences@ffjudo.com, auprès de votre club via l'espace club ou directement via votre espace licencié.

Je souhaite recevoir par la FFJDA, des informations ou des offres notamment commerciales de partenaires économiques de la FFJDA (vos données personnelles ne seront pas transmises à ces partenaires) : OUI / NON

- ASSURANCE :

L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile souscrite par la FFJDA auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances. Par ailleurs, la FFJDA lui donne la possibilité de bénéficier de l'assurance Accidents Corporels, souscrite auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances. Le soussigné déclare avoir pris connaissance et accepté l'ensemble de ces garanties telles qu'indiquées dans la notice d'information qui lui est remise ce jour. Le montant de l'assurance Accidents Corporels est de 2,00 € TTC.
L'adhésion à plusieurs disciplines fédérales n'entraîne pas le cumul de garanties d'assurances.
Le soussigné déclare avoir été informé, dans la notice d'assurance, des possibilités d'extensions optionnelles complémentaires aux garanties de base ou de toute autre garantie adaptée à sa situation qu'il peut avoir intérêt à souscrire personnellement auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances (bulletin de souscription disponible auprès du club ou téléchargeable sur le site Internet de la FFJDA www.ffjudo.com) ou de l'assureur de son choix.
La FFJDA informe ses licenciés de leur intérêt à souscrire une assurance Accidents Corporels. En cas de refus de souscription de l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA,le club doit s'assurer que le soussigné a bien pris connaissance des informations assurances figurant au dos du formulaire à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

ASSURANCE (notice)

Refus d'assurance : Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFDJA et non obligatoire, il reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Judo et D.A. pouvant porter atteinte à son intégrité physique Il ne réglera pas la somme de 2,00 €TTC avec la licence.

Date:
SIGNATURE POUR REFUSER L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS PROPOSEE PAR LA FFDJA

La licence est obligatoire avant le 1er septembre 2022 pour les trois dirigeants du club ou de la section (Président, Secrétaire Général et Trésorier) et doit faire partie du 1er envoi, afin de permettre au club de bénéficier des garanties de responsabilité civile et de protection juridique.

Attention : ce document précise au dos les garanties complémentaires qui peuvent être souscrites auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances
Les notices d'assurance sont téléchargeables sur le lien suivant :
http://www.ffjudo.com/assurances

GUIDE D'UTILISATION
La présente demande de licence doit impérativement être datée et signée par l'adhérent ou son représentant légal
LA NOTICE EST LUE AVANT LA SIGNATURE DES PRESENTES ET CONSERVEE PAR L'ADHERENT

Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les statuts et règlements de la FFJDA (recueil des textes officiels disponible auprès du club et sur www.ffjudo.com)

Représentant légal : (nom et qualité)		" Lu et Approuvé " date et signature obligatoire	Date : / / 202_

Fédération Française de Judo, Ju-jitsu, Kendo et Disciplines Associées - Institut du Judo - 21/25, avenue de la Porte de Châtillon - 75680 PARIS Cedex 14
- Service Licences :0140521592 email : licences@ffjudo.com

EXTRAIT DU CONTRAT D'ASSURANCE commun avec ma demande de licence

2022/2023 L'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances (contrat N° 262938/C) est incluse dans le prix de la licence. Sont garanties les conséquences pécuniaires de la responsabilité que tout licencié peut encourir en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui dans le cadre des activités fédérales garanties.
Pour connaître le détail de ces garanties, se reporter au site http://www.ffjudo.com/ffj/La-federation/Assurance.

L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances (contrat N° 262938/C) protège ses licenciés en cas de dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer. (Cotisation due au titre des garanties de base visées ci-après : 2,00 €TTC)
Assuré : le titulaire d'une licence de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées en vigueur ou en cours d'établissement ayant souscrit l'assurance accidents corporels.
Sont notamment exclus, les accidents résultant :

- De l'état alcoolique de l'assuré, ou de l'emprise de stupéfiants ;
- De suicide, tentative de suicide et mutilations volontaires ;
- De la pratique - même occasionnelle - des sports aériens (parachutisme, deltaplane, parapente, aviation, vol à voile, giraviation, paramoteur, ULM, saut à l'élastique), de la spéléologie, escalade en milieu naturel, alpinisme (ascensions en montagne), via ferrata, varappe, d'activités subaquatiques (spéléologie, apnée, plongée, chasse et spéléologie sous-marine), de combats libres (pratique du MMA professionnel et en compétition, "No Hold Barred" et lutte contact), d'activités nautiques (canyonisme, rafting, nage en eaux vives, kitesurf, kitefoil, wakeboard, flyboard, joutes nautiques, jet-ski et ski nautique).
- Les épreuves, courses ou compétitions ou manifestations sportives organisées par l'assuré et mettant en compétition des véhicules et engins à moteur de tout genre.

ASSURANCE (notice - suite)

DECES : versement d'un CAPITAL		
Licenciés	**Dirigeants**	**Sportifs de haut niveau**
Jusqu'à 16 ans révolus : **15 000 €** A partir de 17 ans : **50 000 €**	**70 000 €**	**150 000 €**
-Capital supplémentaire par enfant à charge fiscalement : 10 % du capital décès accordé / - Participation aux frais funéraires suite à décès d'un assuré : Montant de 1 500 Euros		

INVALIDITE : Versement d'un CAPITAL		
Licenciés	**Dirigeants**	**Sportifs de haut niveau**
Accident de sport : Maximum 70 000 €	**Accident de sport :** Maximum 100 000 €	**Accident de sport :** Maximum 300 000 €
Accident corporel grave *(invalidité égale ou supérieure à 61 %)*		
Capital forfaitaire de **1 070 000 Euros**	Capital forfaitaire de **1 100 000 Euros**	Capital forfaitaire de **1 300 000 Euros**
Remboursement des frais immédiats et aide aux proches : dans la limite d'un montant de 15 000 Euros et d'une période de 6 mois à compter de la date de l'accident ; Versement d'un capital immédiat de **70 000 Euros** (pour les licenciés) ou **100 000 Euros** (pour les dirigeants, cadres techniques, conseillers techniques fédéraux et chargés de missions fédérales, arbitres et commissaires sportifs et les enseignants, sportifs de haut niveau et dirigeants du comité exécutif) avant consolidation ; Services d'accompagnement au blessé et ses proches : PRESTATIONS DE TRAVAIL SOCIAL, PRESTATIONS D'ERGOTHERAPIE et ACCOMPAGNEMENT VERS LA REINSERTION PROFESSIONNELLE.		

INCAPACITÉ TEMPORAIRE TOTALE	
Dirigeants et sportifs de haut niveau	**Enseignants**
Indemnités journalières : 70 Euros / jour (franchise de 15 jours ramenée à 3 jours en cas d'hospitalisation)	**Indemnités journalières : 45 Euros / jour (franchise de 15 jours ramenée à 3 jours en cas d'hospitalisation)**

DÉPENSES DE SANTÉ

Licenciés, Dirigeants, Sportifs de haut niveau, Enseignants bénévoles

Remboursement dans la limite de 3 000 Euros par accident, soit :

- les frais de médecine, chirurgie, pharmacie, hospitalisation (y compris forfait journalier hospitalier), rééducation, prothèses, soins d'optique, soins dentaire, soins rendus nécessaires par l'accident jusqu'à la date de consolidation des blessures.
- Garantie étendue aux : dépassement d'honoraires ; majoration pour chambre particulière (hors suppléments de confort : télévision, téléphone ...); frais liés à l'hébergement d'un parent accompagnant un mineur (nuitées et frais kilométriques); frais de transport pour se rendre aux soins prescrits ; frais de transports des victimes : domicile - lieu de travail / scolarité ; frais d'ostéopathie.
- Garantie accordée sur justificatifs à hauteur des frais réels engagés par l'assuré et restant à sa charge après intervention des organismes sociaux ou assimilés.

SOUTIEN SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE

Licenciés et sportifs de haut niveau

Prise en charge du soutien pédagogique **jusqu'à la reprise des cours**. **Jusqu'à 3 heures par jour ouvrable**, hors vacances scolaires.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

- Organisation et prise en charge du soutien psychologique avec un psychologue clinicien: - 1 à 5 entretiens téléphoniques ; - 1 à 3 entretiens en face à face.
- Accompagnement psychologique spécifiquement dédié aux victimes de violences subies dans le cadre des activités assurées : ligne téléphonique dédiée.

LES OPTIONS COMPLÉMENTAIRES : Soucieuse de la protection des licenciés et consciente du devoir d'information que la loi fait peser sur elle, la FFJDA a souscrit auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances, des garanties complémentaires permettant de bénéficier, au-delà du régime de base attaché à la licence :

- d'un capital "Décès" ;
- d'un capital "Invalidité" ;
- d'indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire totale.

Le licencié qui souhaite souscrire ces garanties optionnelles devra remplir le formulaire de souscription disponible auprès du club ou téléchargeable sur le site Internet de la FFJDA (www.ffjudo.com) et le renvoyer à SMACL Assurances (à l'adresse indiquée ci-dessous) en joignant un chèque à l'ordre de SMACL Assurances du montant de la formule retenue.

L'ASSISTANCE (souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assistance en partenariat avec Crédit Agricole Assurances), prévoit notamment :

. Transport sanitaire, attente sur place d'un accompagnant, voyage aller-retour d'un proche, prolongation de séjour pour raison médicale, frais médicaux et d'hospitalisation engagés à l'étranger, frais de secours et de recherche, ...
. Assistance en cas de décès : Décès d'un bénéficiaire en déplacement, Déplacement d'un proche, Retour anticipé en cas de décès, ...
. Assistance aux personnes valides : Retour des autres bénéficiaires, remplacement d'un accompagnateur, retour anticipé pour se rendre au chevet d'un proche, sinistre majeur concernant la résidence
. Avance de fonds, frais de justice et caution pénale
. Services d'informations
. Assistance psychologique

Le service d'assistance est joignable 24h/24 au N° Vert 0 800 02 11 11 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou +33 5 49 34 83 38 depuis l'étranger

Pour tous renseignements ou déclaration de sinistre, contactez : SMACL Assurances - Pôle Partenariat - 141 Avenue Salvador Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9
Tel. : 05 49 32 87 85 / Mail renseignements : ffjda@smacl.fr / Mail déclaration sinistre : decla-ffjda@smacl.fr

SMACL Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances
RCS Niort n° 301 309 605

Ce document n'a pas de valeur contractuelle. Il n'est qu'informatif et ne remplace pas les dispositions prévues au contrat N°262938/C souscrit auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances, par la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées. (notices d'information téléchargeables sur le site Internet de la FFJDA www.ffjudo.com).

Pour toute réclamation, par principe, l'assuré s'adresse au Pôle Partenariat de SMACL Assurances. SMACL Assurances s'engage à accuser réception de cette réclamation dans les 10 jours ouvrables à compter de s réception. Sauf circonstances particulières, SMACL Assurances s'engage à apporter une réponse définitive dans un délai de 2 mois suivant la réception de la réclamation.
En cas de désaccord sur la réponse apportée, l'assuré peut en second lieu adresser sa réclamation selon l'une des modalités suivantes :
- Par mail adressé :
- dans le cadre d'une réclamation relative à la gestion du contrat, à l'adresse mail suivante : service-reclamations-marches@smacl.fr.
- dans le cadre d'une réclamation relative à la gestion d'un sinistre, à l'adresse mail suivante : service-reclamations-indemnisations@smacl.fr
- par courrier postal à SMACL Assurances Réclamations, 141, avenue Salvador-Allende, 79000 NIORT

SMACL Assurance s'engage à respecter les délais de traitement susvisés.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je déclare :

- ✓ Avoir lu l'intégralité de ce dossier et l'avoir rempli en toute bonne foi.
- ✓ Accepter le « Règlement Intérieur » du DOJO CONFLUENCE (https://dojo-confluence.org/reglement-interieur/)
- ✓ Accepter que des photos prises dans le cadre des activités du Judo Club soient publiées pour la promotion du club (Presse, bulletin du club et site web)
- ✓ Accepter de recevoir par email des informations relatives à l'activité du club (Stages, manifestations, compétitions, modifications d'horaires...)

Signature Adhérent	Signature Responsable 'A'	Signature Responsable 'B'

PLANNING PRÉVISIONNEL DU CLUB

Après deux saisons largement perturbées, il est difficile aujourd'hui d'annoncer des événements et des dates précises, cependant notre saison devrait se construire autour des événements suivants.

Quelques rendez-vous « Sportifs »

- Le Stage de Décembre avec F. DEMONTFAUCON médaillé Olympique et Monde (Frontignan-34)
- le Stage de Noël à la Talaudière (42)
- Le Stage de Pâques avec Maître KATANISHI (WE de Pâques à Frontignan-34)
- Interclubs et tournois des Petits Tigres (plusieurs dates dans la saison)
- Le Stage avec Maître HIRANO (Ascension 2023)
- Compétitions Officielles (Calendrier départemental à venir)

Attention, la participation à ces rendez-vous est soumise à certaines règles (présélection, pré-inscription, encadrement...) et à la possession d'un passeport sportif en règle. Merci de vous renseigner auprès du Professeur pour plus d'informations.

Quelques rendez-vous « Loisirs »

- Le Loto du Judo Club (Janvier 2023 à Loriol)
- La Galette des Rois et Les Parents au Tapis (Janvier 2023)
- Échange à définir avec notre club jumelé de Tradate en Italie (2023)
- d'autres à venir

Et comme toujours, vous pourrez suivre l'évolution de ces dates sur le site web du Club et dans notre groupe Facebook, consultez-les régulièrement. Vous recevrez également régulièrement des emails de la part du club pour toutes ces activités, pensez à consulter régulièrement votre messagerie.

RESTEZ INFORMES – RESTEZ CONNECTES		
SITE WEB www.dojo-confluence.org	**FACEBOOK** www.facebook.com/groups/DojoConfluence	**EMAIL** bureau@dojo-confluence.org
Boutique en ligne: https://dojo-confluence.org/boutique		